



AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

PARCOURS DE JEUNES SPECTATEURS ENTRE LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DU PAYS DE LORIENT

PRÉSENTATION DU PROJET

Un « **Parcours de jeunes spectateurs entre les équipements culturels du Pays de Lorient** » pour faciliter l'accès des enfants, de leurs enseignants et de leurs parents aux spectacles et aux équipements culturels du Pays de Lorient.

Démarche :

Des élèves du Pays de Lorient et leurs enseignants choisissent un parcours exploratoire de 4 spectacles programmés dans un minimum de 3 salles différentes, concernant des formes artistiques différentes (danse, marionnette, théâtre...) - dont un spectacle hors temps scolaire, vu avec les familles.

Ils bénéficient des actions de sensibilisation proposées par les salles : rencontres avec les artistes, visites de l'équipement, accès aux dossiers de presse, ateliers.

Deux temps d'échanges /formation sont proposés dans l'année entre les responsables des salles et les enseignants. Ces derniers sont accompagnés par les équipes des salles dans leur travail en amont ou en aval des représentations (dossier artistique, etc.).

Une rencontre en fin d'année scolaire permettra de confronter, d'évaluer le résultat du travail accompli dans les classes avec des productions d'élèves (expo, lectures, spectacle).

Ce projet reçoit le soutien de l'Inspection Académique du Morbihan.

- Le spectacle vivant est découvert par les classes dans toutes ses dimensions de création, de travail, de poésie, au coeur d'une aventure pédagogique vécue tout au long de l'année.
- La découverte de différentes formes de spectacles associées à des lieux répartis sur le territoire favorisera la naissance d'un sentiment d'identité partagée par les jeunes habitants du Pays de Lorient.
- La « sortie au théâtre » devient une aventure collective et individuelle structurante du point de vue de l'éducation artistique et citoyenne.

Organisation :

- Dans le cadre de leur activité, les équipements culturels du Pays de Lorient consacrent un temps particulier au développement du dispositif des « Parcours », à l'accueil des groupes et aux actions de sensibilisation et à l'accompagnement des enseignants.
 - Emmanuelle Williamson, chargée de mission théâtre 1er degré (Inspection Académique du Morbihan) coordonne le dispositif, organise les rencontres, prend contact avec les Inspections Départementales de l'Education Nationale et l'Inspection Académique du Morbihan afin d'être en cohérence avec les plans de formation continue et d'aider les enseignants à présenter ces projets dans les dispositifs PAC.
 - A l'heure actuelle, les écoles financent l'achat des places de spectacles et les transports sur leurs ressources propres. Elles peuvent bénéficier d'une aide de l'inspection académique (Projet artistique de classe à hauteur de 400 € / classe / an).
- L'accès aux spectacles coûte environ 5 € par enfant par spectacle.

Attentes vis-à-vis du Pays de Lorient : un soutien financier pour le transport des élèves

- Les équipements culturels sont répartis de manière inégale sur le territoire du Pays de Lorient.
- Le coût des transports pour les classes éloignées est, pour certains, un frein pour l'accès à la culture et aux projets développés par les différents équipements du pays de Lorient.

Exemple : une classe de Quistinic qui va voir un spectacle au Grand Théâtre de Lorient : coût du transport A/R: 150 € environ.

Voir 4 spectacles par an représente donc 600 € de frais de transport pour une classe de Quistinic.

- Les propositions artistiques varient d'une salle à l'autre. Il est donc important que des élèves de Lorient puissent aussi aller à Inzinzac.

Les attentes de prises en charges de la Part du Pays de Lorient est de 4800€ soit 480€ par classe, la proposition de projet pour l'année 2008 réunissant 10 classes. (voir tableau ci-dessous)

BUDGET PREVISIONNEL 2008 - 10 classes

DÉPENSES POUR 1 CLASSE		RECETTES POUR 1 CLASSE	
Atelier de pratique artistique		Inspection académique	
Rencontres avec artistes		Projet artistique de classe	400
Déplacements comédien intervenant	51	Pays de Lorient	
Parcours du spectateur		80 % Transport des élèves	480
Billetterie pour 25 élèves (5€ x 4 spectacles)	500	Ressources propres établissement	271
Déplacement des élèves (150€ max x 4)	600	(association de parents, commune)	
Médiation culturelle et artistique	prise en charge directe par les équipements		
Organisation formation et échanges	par l'inspection académique		
TOTAL DÉPENSES POUR 1 CLASSE	1151	TOTAL RECETTES POUR 1 CLASSE	1151
BUDGET GLOBAL PARCOURS 10 CLASSES	11510		
> ATTENTES DE PRISE EN CHARGE DE LA PART DU PAYS DE LORIENT			
enveloppe max	4800		
avec un plafond de 480 € par classe.			

Le dispositif de soutien que nous proposons s'inspire du soutien au projet culturel des établissements scolaires, tel qu'il est mis en place pour les lycées au niveau du Conseil régional (Karta) ou en voie de l'être pour les collèges par le Conseil Général.

AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le projet semble tout à fait pertinent pour le Pays. Il permet de réduire les disparités des équipements sur le territoire (La communauté de communes de la région de Plouay et la communauté de communes de Blavet Bellevue Océan manquent de salles de spectacles).

C'est un projet qui s'appuie sur l'engagement conjoint des acteurs culturels du Pays programmant du spectacle vivant jeune public, des communautés éducatives, du Pays de Lorient et des 3 communautés d'agglomération et de communes qui le composent.

Le projet culturel et pédagogique participe ainsi sans conteste à l'identité communautaire en offrant au plus grand nombre la richesse des formes artistiques proposées par les salles du Pays.

Ce projet permet de favoriser « l'attractivité du territoire et la qualité de vie au quotidien », axe du Projet de Pays 2006-2012 et facilitera, notamment, l'accès des jeunes spectateurs à la nouvelle salle de spectacle et de théâtre de Plouay, prévue dans le Contrat de Pays 2006-2012.

Ainsi compte tenu de l'intérêt du projet, le Conseil de développement émet un avis tout à fait favorable en soulignant l'importance d'un soutien financier pour le transport des élèves permettant de réduire les disparités à l'échelle du Pays. Toutefois, il précise que le projet « parcours des jeunes spectateurs » ne doit pas se limiter aux écoles publiques, ce qui suppose de la part des initiateurs du projet une communication et une information auprès des deux réseaux d'enseignement.